



Coordonnées de la mairie :

19, rue de la Loire 41000 Saint-Denis-Sur-Loire 02 54 78 68 66 contact@saintdenissurloire.fr www.saintdenissurloire.fr

Heures d'ouverture au public :

- Lundi de 16h00 à 18h00
- Jeudi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 16h00 à 18h00

Heures d'ouverture du standard téléphonique :

- Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Directeur de publication : Patrick Menon Édition et impression : Mairie de Saint-Denis-sur-Loire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBIQUE



LA VIE À SAINT-DENIS

N°12 – Mai 2025

Éditorial de Patrick MENON

Maire de Saint-Denis-Sur-Loire



Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

Comme habituellement en début d'année, nous avons élaboré le budget communal. Les principaux postes budgétaires le composant vous sont présentés à la page suivante. Nous avons souhaité un budget d'investissement moins important que les années précédentes afin de préserver nos réserves financières pour les années à venir.

La réunion de concertation du jeudi 24 avril pour le projet d'extension du parc d'activités des châteaux 2 menée par Agglopolys a été très agitée. Le contournement de La Chaussée-Saint-Victor dirigé par le Conseil Départemental, a fait également débat car étant très lié à ce projet et impactant beaucoup notre commune.

Malgré les dissensions tout à fait compréhensibles et les points divergents exprimés par les uns et les autres, j'ose espérer qu'un consensus sera trouvé.

Le 8 mai, nous avons vécu un grand moment lors de la cérémonie de commémoration du $80^{\rm ème}$ anniversaire de la libération. Les élèves de la classe de Dolorès Garreau ont retracé l'histoire de cette terrible période, avec des lettres de soldats et des chants, dont la Marseillaise en version longue !!! Quelle émotion pour les 150 personnes présentes et quelle leçon de vie pour tous. Un grand merci à Dolorès et ses élèves !

Ensuite, nous avons continué par « le barbecue républicain » sur notre espace de loisirs de la Martinière, où 170 convives ont déjeuné. Un moment également inoubliable car jamais autant de citoyens de tous âges se sont retrouvés sur notre terrain de pétanque, rempli de tables et de vélos, magnifiquement décorés et d'une structure pas commune au milieu. Ils ont pu apprécier comme la vie à Saint-Denis peut être agréable dans ces moments parfois ingrats. L'œuvre est désormais dans la cour de la Mairie en symbole de cette commémoration et le tableau réalisé à cette occasion est exposé dans la salle du conseil municipal. Je tiens encore à remercier, ici, le Comité des Fêtes, Apollos, le Club du Bel Age, les employés communaux, les conseillers municipaux sans oublier Monique et Djack, sans lesquels cet événement n'aurait pas pu avoir lieu. Vous verrez des photos de cette journée dans une page dédiée.

Dans ce bulletin, nous avons aussi souhaité consacrer deux pages pour évoquer ce que peut être l'aide aux personnes à des moments cruciaux de la vie.

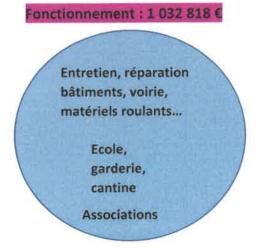
Je vous souhaite donc une bonne lecture et de bons moments dans la période estivale en profitant des activités proposées en dernière page par nos associations, la commune et

Réunion publique coorganisée par la police municipale de Saint-Denis-sur-Loire et la Gendarmerie Nationale de Mer sur le thème de la prévention des cambriolages Le lundi 02 juin à 18h Salle de la Martinière Le budget a été voté lors du conseil municipal du 3 avril 2025. Il porte les projets développés par l'équipe municipale et l'ensemble des élus afin que vous appréciez la vie dans notre commune.

La suppression de la taxe d'habitation (uniquement habitation principale) est compensée par l'état. Il n'y a plus que les propriétaires qui contribuent en partie au financement de la commune. Mais tous les Dionysiens souhaitent que la commune continue à être attrayante et entretenue : voirie, éclairage, enfouissement du réseau, plantations d'arbres, ...

FONCTIONNEMENT Où va l'argent? D'où vient le financement ? Principales dépenses de fonctionnement Principales recettes de fonctionnement **Autres produits** Intérêts prêts : 3 500 € de gestion : soit 0,3% 12 500 € soit 1,9% Charges de gestion courante : 127 600 € soit 12,4 % **Dotations et** Produits services, domaine et Participations: ventes divers : 48 875 € soit 7,7 % 35 800 € soit 5,6% Charges de personnel et frais assimilés: 336 900 € soit 32,6% Impôts et taxes 557 237 € Charges à caractère général : 381 859 € soit 34,1% soit 82,7%

Budget Global : 1 409 828 €



Dont: impôts locaux directs: 374 400 €
Dont: compensation de l'état, dotation
de solidarité et fonds de péréquation,
taxes additionnelles communautaires:

182 837 €



Dont : entretien : terrains, bâtiments, voiries, véhicules : 387 200 € Dont : eau, assainissement, énergie (électricité-gaz) : 31 000 €

 ${\bf Retour\ en\ images}$ sur la commémoration du ${\bf 80^{\rm ème}}$ anniversaire de la libération ...









... et le « barbecue républicain ».







MANIFESTATIONS ÉTÉ 2025

JUIN

Le 03 à 18h: Concert de printemps à Fossé par l'Ecole Lorjou.

Les 07 et 08 de 10h30 à 16h : les « Rendez-vous aux Jardins » par l'association Voginant, au Château de Saint-Denissur-Loire. Conférence à 16h30.



Le 14 à 19h : Concert des élèves de l'école par les Amis de la Musique au Carroir à La Chaussée-Saint-Victor.

Les 14 et 15 : comice agricole au parc des expositions à Blois Vienne.

Le 21 à partir de 15h et Le 22 toute la journée : festival Dionys'art41 rue de la Loire et place de l'Église par l'association Apollos, exposition Lorjou à la Mairie et à l'église par l'association Bernard Lorjou.



Le 21 à partir de 19h: Apéro Party sur la place Eugène Leroux par l'association Apollos.



Le 26 : repas froid par le Club du Bel Âge réservé aux adhérents de l'association.

Le 27 à 18h30 : fête de l'école à Villerbon par l'Association des Parents d'Élèves.

JUILLET

Le 06 de 09h à 12h: matinée sportive en famille à l'espace de loisirs de la Martinière organisée par la municipalité.

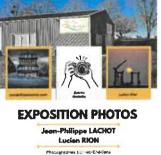


Le 21 de 15h à 18h : Ludomobile à l'espace de loisirs de la Martinière organisée par la municipalité.



AOÛT

Les 02-03-06-13-15-16-17: exposition photographique de Jean-Pilippe LACHOT et Lucien RION à la Salle de la Martinière.

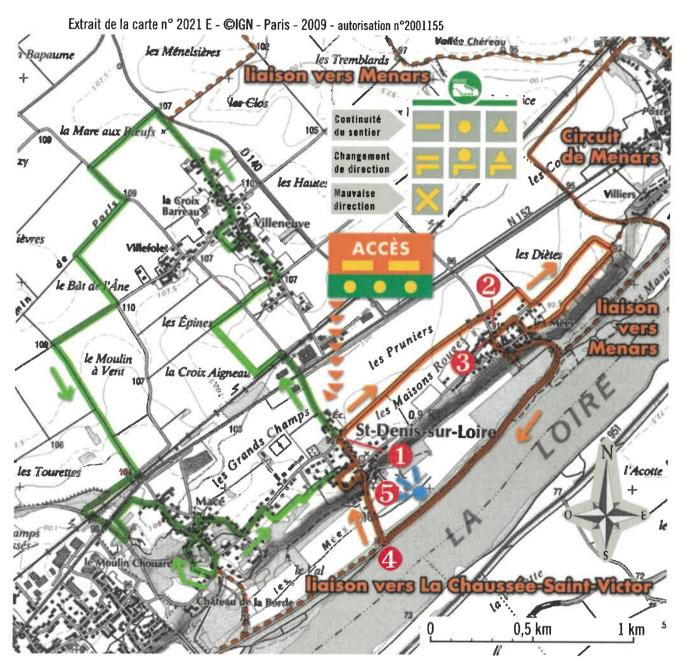




VENEZ NOMBREUX !!!

Les circuits de Saint-Denis-sur-Loire

La commune de Saint-Denis-sur-Loire, avec le soutien d'Agglopolys et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, a créé il y a plus de 10 ans le « Circuit des Eaux ».



Celui-ci se décline en deux parcours qui explorent les sites les plus remarquables de la commune, preuves du passé de « Ville d'eau » de Saint-Denis-sur-Loire. La commune a décidé de rénover la signalétique spécifique tout au long des parcours pour informer les randonneurs car beaucoup étaient devenus illisibles. Le plan est consultable sur le site internet de la commune.

Le départ de ces deux circuits se situe au niveau de la Maison des Associations . Prenez un peu de votre temps pour connaître un peu plus l'histoire de notre commune.

Nous vous encourageons à pratiquer ces deux circuits. Pour celles et ceux qui auraient des difficultés à les emprunter, nous avons voulu à chaque parution de *La Vie à Saint-Denis*, vous présenter chacune des plaques signalétiques dans l'ordre du circuit (voir au dos).

Le circuit artistique et un parcours de géocaching sont en place. Venez les découvrir!

SAIRCITCUIT des Eaux

LE CHÂTEAU DE SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Les constructions de l'église et du château de Saint-Denis remontent au Haut Moyen Age. Cette ancienne place forte est achetée par la famille HURAULT en 1341 et agrandie pour être transformée en élégant manoir. Les soubassements de l'ancienne forteresse sont conservés et forment une terrasse.

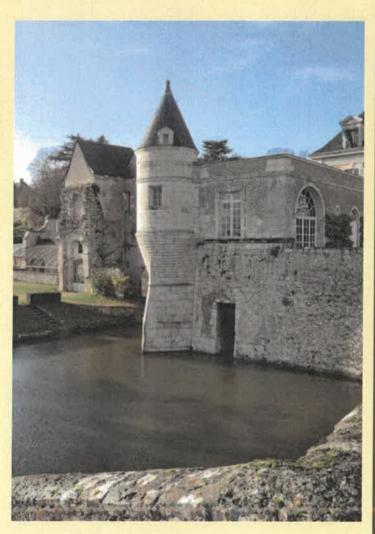
A la Renaissance, la cour des Valois fréquente les lieux pour la réputation curative de ses sources.

En 1851, Elisabeth HURAULT réhabilite les eaux et obtient l'arrêté d'utilité publique qui permet l'exploitation des sources minérales de Saint-Denis-lez-Blois, par une société présidée par Eugène RIFFAULT, maire de Blois.

L'église du village dans l'enceinte du château est déplacée sur le plateau au milieu du

19e siècle, pour des besoins d'urbanisme grandissant.

Derrière vous, la grange aux dîmes subsiste ainsi que les vestiges du pigeonnier.



CHÂTEAU OF SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Constructions of the Church and the Château of Saint-Denis date back to the early Middle Age.

This old stronghold was purchased by HURAULT's family in 1341 and expanded to be transformed into an elegant manor. The foundations were kept to provide a terrace.

The court of the Valois likes to visit this place well known for the curative effects of its mineral springs. In 1851, Elisabeth HURAULT rehabilitated the waters and got an order of public utility allowing the exploitation of the mineral springs of Saint-Denis-lez-Blois.

The church of the village, in the enclosure of the castle, was moved to the plateau in the middle of the 19th century.

Behind you, the tithes barn remains as well as the ruins of the pigeon House.

MÉMENTO DE QUELQUES SERVICES UTILES

Nous avons souhaité mettre en avant les aides et services auxquels vous pouvez prétendre. Cette liste est non exhaustive.

En cas de Transport à la demande :

Service RESAGO, trajet à réserver plus de 30mn à l'avance au 09 693 693 41 ou azalys.agglopolys.fr

En toute sécurité chez soi :

Service PRÉSENCE VERTE de télé assistance, au 02 54 44 87 26 ou pv41@presenceverte.fr

En toute autonomie chez soi pour les seniors de plus de 60 ans :

De multiples services à domicile proposés par le CIAS.

Repas à domicile : 02 54 57 41 72

Soins infirmiers à domicile : 02 54 90 25 50 ou ssiad@ciasdublaisois.fr

Aide aux aidants: 02 54 57 41 63 ou pfr@ciasdublaisois.fr

D'autres associations ou entreprises privées fournissent également ces prestations.

Pour ces services, pensez à utiliser le Cesu (chèque emploi services) qui permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.

En cas de demande de conseils en lien avec l'autonomie, la dépendance ou le handicap :

Aides ménagères : 02 54 58 43 79 ou vivre.autonome41@departement41.fr

En cas d'adaptation de son logement :

La Maison Bleue à Blois, logement témoin équipé et aménagé pour pallier la perte d'autonomie.

Tél: 02 45 50 55 25. Une visite guidée et gratuite peut être organisée par la Mairie.

Habitat:

De l'habitat inclusif (béguinage) à la résidence services autonomie, à l'Ehpad (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), ou à l'accueil de jour à la Chrysalide, de multiples structures adaptées à vos besoins existent dans le blaisois.



En cas de besoin d'aide pour toutes vos démarches administratives :

Jessika, la conseillère numérique rattachée à la Mairie, peut vous accompagner dans vos démarches, sur rendez-vous à la Mairie ou à votre domicile (ordinateur à disposition). Pour la joindre 06 40 50 77 61 ou cn.jessikah@gmail.com.

Et pour rompre l'isolement et prendre soin de son corps et de son esprit :

Les différentes associations de la commune proposent des activités sportives (marche, do in, yoga, pilâtes, renforcement musculaire), ludiques (belote, concours, tarot, patchwork), culturelles et artistiques (sorties, Dionys'Art 41, Bernard Lorjou, Voginant, etc...).

Et la Mairie reste à vos côtés en cas de besoin. Pensez à vous signaler au 02 54 78 68 66 (secrétariat) pour que nous puissions vous venir en aide, notamment en cas de canicule cet été.



En cas de danger grave et imminent SAMU 15 ou 112	Police ou gendarmerie 17	Urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes 114	Allo enfance en danger 119	Prévention du suicide 3114
Pompiers 18	Police Municipale 06 08 00 85 24	Gendarmerie Nationale (Mer) 02 54 81 41 20	SOS Amitié 09 72 39 40 50	Violences familiales 3919
Centre hospitalier de Blois 02 54 55 66 33	Médecins de garde 116 117	Pharmacies de garde 3237	Accueil Sans- Abris 115	Maltraitance personnes âgées/handicapées 3977

Allocation Personnalisée d'Autonomie

Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

L'APA permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile ou en établissement, de couvrir les dépenses liées à la perte d'autonomie.

Déposez votre dossier en ligne en quelques clics sur mesdemarches.departement41.fr

Simple, rapide, vous déposez et suivez votre dossier en ligne.



UN PROBLÈME DE CONNEXION?

N'hésitez pas à nous contacter 02 54 58 44 44 apaenligne@departement41.fr

Horaires: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. En dehors de ces plages horaires, laissez votre message pour être recontacté(e).

POUR VOS QUESTIONS LIÉES À L'APA

vivre.autonome41@departement41.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER Place de la République - 41020 Blois Cedex 02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur departement41









